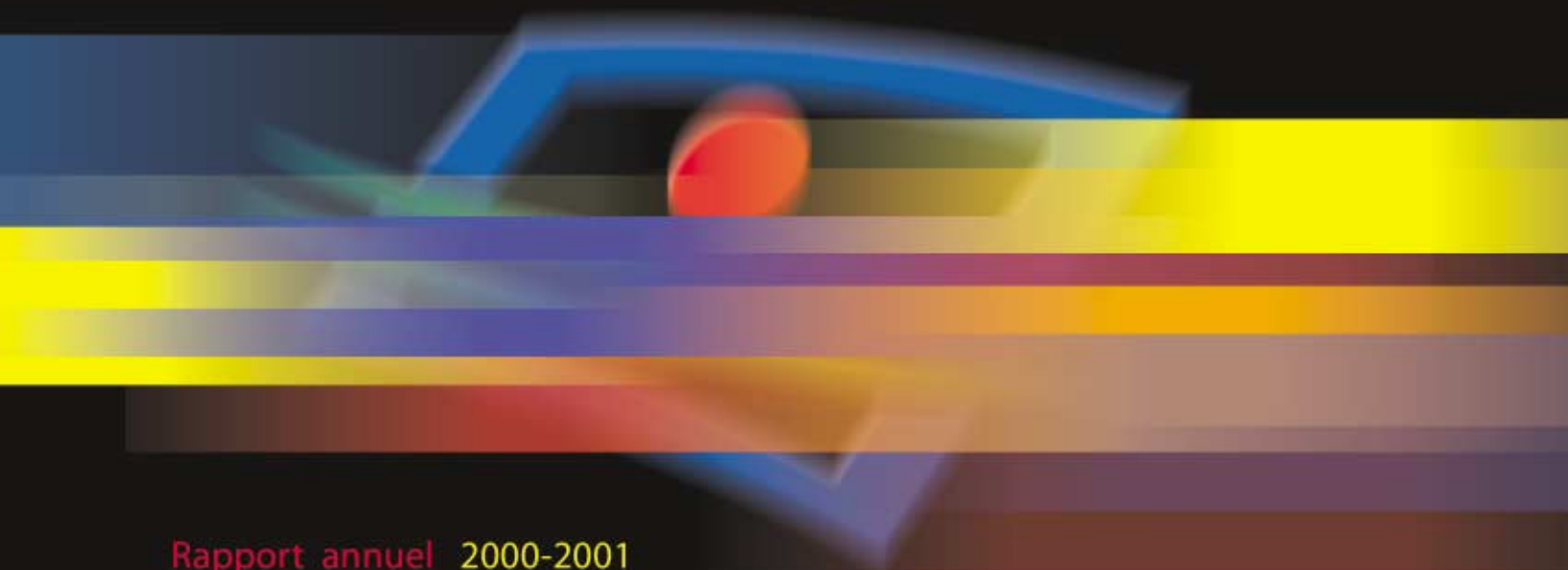




Rapport annuel 2000-2001



Télé-Québec

www.telequebec.qc.ca

SOMMAIRE

Mission de Télé-Québec	3
Mot du président du conseil d'administration	4
Conseil d'administration	5
Faits saillants	6
Organigramme au 31 mars 2001	10
Programmation	11
Grille horaire	14
Commentaires sur la programmation	16
Services éducatifs	17
Télé-Québec à l'honneur	18
Réalité régionale et partenariat	20
Administration, finances et ressources humaines	21
Liste des bureaux régionaux	22
Les états financiers	23
Rapport de la direction	25
Rapport du vérificateur	26
Revenus et dépenses	27
Excédent	28
Bilan	29
Flux de trésorerie	31
Notes complémentaires	32

Montréal, le 31 juillet 2001

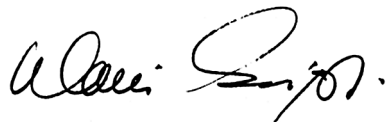
Madame Diane Lemieux
Ministre de la Culture et des Communications
225, rue Grande-Allée Est
Bloc A – 1^{er} étage
Québec (Québec)

Madame la ministre,

Conformément aux dispositions de l'article 18 du chapitre S-11.1 des Lois refondues du Québec, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport des activités de la Société de télédiffusion du Québec ainsi que les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2001.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma considération distinguée.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doris Girard', with a stylized flourish at the end.

Doris Girard

MISSION

DE TÉLÉ-QUÉBEC

La Société de télédiffusion du Québec a pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle afin d'assurer, par tout mode de diffusion, l'accessibilité de ses produits au public. La Société peut, en outre, exploiter un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédia et de télédiffusion, y compris leurs produits dérivés et documents d'accompagnement.

Les activités de Télé-Québec ont pour but de :

- développer le goût du savoir par une programmation ingénieuse qui éveille la curiosité, ouvre de nouveaux horizons, suscite la réflexion et entraîne le téléspectateur sur les chemins de la découverte ;
- favoriser l'acquisition de connaissances par la présentation d'émissions adoptant une démarche éducative et des concepts attrayants, souvent supportées par des documents d'accompagnement tels que cédéroms, cassettes et livres ;
- promouvoir la vie artistique et culturelle, en être le reflet et soutenir les artistes et artisans dans leurs multiples performances ;
- refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise en faisant connaître les réalisations et les caractéristiques propres aux différentes régions et en contribuant à maintenir les relations interculturelles basées sur le respect et le partage des valeurs.

MOT DU PRÉSIDENT

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Durant l'année qui vient de s'écouler, j'ai été témoin, tout en les encourageant, des efforts déployés à divers échelons de l'organisation pour réaliser les objectifs déterminés dans le plan d'action triennal.

Télé-Québec a encore rehaussé la qualité de sa présence à l'écran en même temps qu'elle amplifiait son rayonnement à l'extérieur de ses murs. Avec un éventail de contenus plus riches que jamais, elle a démontré, à l'heure où le phénomène de la télé-réalité gagne du terrain, la pertinence, voire la nécessité, de poursuivre sa mission dans les domaines traditionnels, occultés par les nouveaux courants populaires.

Par ailleurs, la présence accrue de Télé-Québec en région, au cours de l'année 2000-2001, a donné lieu à des échanges fructueux. Elle a démontré par ses actions sa volonté, non seulement d'être vue, mais aussi de s'impliquer avec des partenaires dans une foule d'événements en congruence avec sa mission. Partout au Québec où la culture s'exprime, Télé-Québec a sa place et elle l'a prise de façon encore plus significative que par les années passées, soit par l'entremise de ses coordonnateurs régionaux, soit par sa collaboration directe sur le terrain et son aide matérielle.

De plus, il faut souligner la participation de Télé-Québec à titre d'actionnaire important et partenaire actif de la chaîne spécialisée sur les arts (ARTV) qui doit prendre son envol au mois de septembre 2001. Télé-Québec contribuera au contenu de la programmation de cette importante chaîne.

J'aimerais rappeler en terminant que Télé-Québec a su donner, grâce à ses dirigeants et à ses artisans, la pleine mesure de sa personnalité et de son rôle : miroir multiculturel et télévision au service des Québécois et des Québécoises.

Enfin, je veux remercier la présidente-directrice générale, Madame Doris Girard, qui nous quitte cette année. Par son travail acharné, et grâce à la pertinence de sa réflexion et l'excellence de son leadership, elle a grandement contribué, au cours des deux dernières années, à renforcer la positionnement de Télé-Québec et à l'imposer comme acteur de premier plan sur la scène culturelle. Merci, et puissions-nous continuer à tout faire en notre pouvoir pour permettre à Télé-Québec d'être une télévision publique de plus en plus présente, de mieux en mieux préparée à expliquer les événements miroirs de la culture et de l'éducation de toutes les nations.

Le président du conseil,



Paul Inchauspé

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Télé-Québec est formé d'un maximum de dix personnes dont un président, un président-directeur général, trois membres provenant de diverses régions du Québec autres que celle de Montréal, qui sont nommées par le Conseil des ministres du gouvernement du Québec, et un membre du personnel de la Société qui est élu par ses pairs.

La composition du conseil d'administration en mars 2001 était la suivante :

M. Paul Inchauspé

Président du conseil et du comité exécutif
Outremont

Mme Doris Girard

Membre du comité exécutif
Présidente-directrice générale
Télé-Québec
Montréal

Mme Micheline Paradis

Vice-présidente du conseil et du comité exécutif
Membre du comité de vérification
Vice-présidente
Vice-présidence communications et affaires publiques
Confédération des caisses populaires
et d'économie Desjardins du Québec
Saint-Romuald

M. Marc Côté

Membre du comité de programmation
Archéologue
Directeur général
Corporation Archéo-08
Rouyn-Noranda

M. Robert Forget

Membre du comité de programmation
et du comité de vérification
Montréal

M. Guy Fournier

Membre du comité de programmation
Auteur et producteur
Saint-Paul-d'Abbotsford

Mme Norma Lopez-Therrien

Membre du comité de programmation
Directrice générale
Nous Tous un soleil
Montréal

Mme Claire McNicoll

Membre du comité exécutif, du comité
de programmation et du comité de vérification
Vice-rectrice à l'enseignement 1^{er} cycle
et à la formation continue
Université de Montréal
Montréal

M. Djamil Moussaoui

Membre du comité exécutif
et du comité de programmation
Président
Forum permanent de l'industrie de la télévision du cinéma
et du multimédia de Québec
Québec

Mme Louise Poirier

Représentante des employés et employées
Agente de coordination régionale
Hull

FAITS SAILLANTS

Jamais autant qu'aujourd'hui, dans le contexte des défis que la mondialisation des marchés pose à la démocratie, et alors qu'il nous faut affirmer la diversité des cultures, jamais n'est apparue plus clairement l'importance de la télévision publique comme outil de cohésion sociale et de développement culturel.

Il nous semble donc plus pertinent que jamais de nous interroger sur la façon de maintenir les acquis de cette télévision publique dans le cadre des bouleversements actuels qui affectent l'industrie audiovisuelle et, tout aussi important, de valoriser l'apport essentiel de cette télévision publique à l'affirmation de la diversité culturelle.

À eux seuls, les développements technologiques, et le phénomène de multiplication des chaînes qu'ils entraînent, commandent de renouveler notre réflexion et d'actualiser notre discours. Ainsi, plusieurs questions se posent :

Comment appliquer maintenant les grands principes d'accessibilité, de gratuité, d'universalité, de diversité et d'indépendance qui ont toujours été ceux des télévisions publiques ?

Comment maintenir – voire développer – un rapport de proximité avec les téléspectateurs alors que nous sommes conviés à mettre en œuvre des productions destinées à la masse ?

Comment faire en sorte que les discours minoritaires se fassent entendre à leur pleine mesure et participent au renouvellement des points de vue traditionnels sur les grandes questions de notre temps ?

Comment coopérer ensemble pour que la langue française rayonne dans le monde, alors que même la Chine transige dans la langue de Shakespeare ?

Comment concilier la féroce bataille quotidienne des parts de marché avec les objectifs culturels que nous poursuivons ?

Évidemment, ces questions sont liées à un débat beaucoup plus large qui met en cause inévitablement le rapport entre le politique et l'économique, et qui en appelle à la conception qu'on se fait de l'espace public, de la démocratie et de la citoyenneté.

À Télé-Québec, ces réalités, bien que préoccupantes, n'ont pas freiné nos ardeurs au moment d'entreprendre en 2000-2001 l'étape de la réalisation qui faisait suite à une phase de planification intensive.

Plusieurs idées émises dans le cadre de notre réflexion institutionnelle sont devenues projets en bonne et due forme et nous nous sommes engagés dans le compte à rebours avec énergie. Concomitamment, le plan d'action 2001-2002, échafaudé au cours de l'année, guide notre démarche. Ce document réitère les grandes orientations de la Société et pour chacune d'elles, identifie les objectifs visés et les actions concrètes en cours de réalisation, en phase de consolidation ou encore en développement. Il constitue le second volet du Plan triennal d'activités 2000-2003 que nous avons soumis au mois de septembre 2000 aux membres de la Commission parlementaire de la culture et des communications.

Au regard de l'une ou l'autre des priorités du Plan d'action, des perspectives encourageantes ou des résultats tangibles ont émergé grâce à la collaboration de plusieurs membres du personnel et à la convergence de leur action. Mentionnons par exemple l'intégration des nouveaux médias, la mise en œuvre de la zone éducation, notre participation à la création et à la fondation de la toute nouvelle chaîne consacrée aux arts, ARTV, ainsi que notre implication active dans d'importants chantiers touchant l'ensemble de l'industrie, tels ceux de l'actualisation de la politique québécoise du cinéma et de l'audiovisuel ou de la refonte des chaînes TV5.

En programmation, malgré la venue de plusieurs nouvelles chaînes, nous avons su maintenir notre position dans le marché francophone tout en développant des projets majeurs s'inscrivant dans l'axe de notre mission, notamment une toute nouvelle série quotidienne à l'intention des jeunes de 9 à 12 ans, *Ramdam*, et une autre abordant le tourisme culturel sur l'ensemble du territoire québécois, qui sera diffusée en 2002.

L'année 2000-2001 aura également été celle du renouvellement de notre licence de télédiffusion. Cet important chantier a nécessité la contribution de plusieurs équipes. La qualité de la proposition ainsi que les témoignages exceptionnels en appui à notre demande ont permis une décision favorable du CRTC, lequel a renouvelé

la licence de Télé-Québec jusqu'au 31 août 2007. De plus, le CRTC a autorisé la modification de notre code publicitaire : le temps maximum alloué à la diffusion de messages publicitaires passe de 6 à 8 minutes par heure, sans toutefois occasionner d'interruption pendant la diffusion des films et des émissions pour enfants.

Ces aménagements de nos façons de faire devraient permettre d'accroître notre autonomie en maximisant les revenus publicitaires, tout en tenant compte de notre mission. C'est dans ce même esprit que nous avons aussi développé le projet de conservation et d'exploitation maximale de notre collection de documents audiovisuels.

Le jumelage des secteurs Communications et Marketing au sein d'une même direction générale s'inscrit dans un processus organisationnel visant à optimiser l'atteinte des objectifs. Je tiens ici à souligner l'arrivée de M. Claude Plante, qui en assume la direction. Nous avons préparé le terrain en vue notamment de la mise en place, au cours du prochain exercice, de l'Intranet et d'un plan de communication institutionnelle. Au cours de l'année, Télé-Québec a renouvelé le graphisme de son site Internet corporatif et les informations ont été réorganisées et regroupées en deux sections utilement documentées. Dans sa volonté d'intégrer la dimension régionale à l'ensemble de ses activités, Télé-Québec a procédé au lancement de sa programmation 2000 à Québec, dans un premier temps, à l'intention d'une trentaine de journalistes des différentes régions.

Depuis décembre 2000, une nouvelle recrue, M. Daniel Bienvenue, a pris les commandes de la direction générale de la Production et des Technologies. À ce chapitre, Télé-Québec déploie tous les efforts et la vigilance nécessaires pour demeurer à la fine pointe des nouvelles technologies susceptibles de maximiser son rendement. Sur le plan des infrastructures techniques, le signal de Télé-Québec est désormais acheminé par fibre optique au réseau de câblodistribution du Montréal métropolitain.

À la fin d'octobre 2000, nous avons aussi annoncé la décision de procéder au changement des émetteurs de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Dotés d'une technologie plus perfectionnée, les nouveaux assureront un service plus fiable que les précédents. Leur mise en service est prévue à la fin de l'été 2001.

Je ne saurais faire le bilan de cette année sans revenir sur ARTV. C'est en effet précisément durant cette période que nous avons eu non seulement à décider de nous associer à ce projet de chaîne des arts, mais aussi à collaborer à la préparation du dossier soumis au CRTC, puis à le défendre lors des audiences de juin 2000. Une fois la décision rendue et la licence attribuée au consortium dont nous faisons partie, nous avons participé activement à la fondation et à la mise en œuvre de la chaîne dont le lancement est prévu le 1^{er} septembre 2001.

En lien direct avec notre mandat, la participation de Télé-Québec dans ARTV s'inscrit dans la perspective de consolidation de nos assises dans l'industrie. C'est une première pour Télé-Québec de participer à une demande de service spécialisé. Nous avons répondu à l'invitation de nous joindre à ce projet, après mûre réflexion, parce que cette proposition nous semblait la meilleure manière de maintenir en équilibre les forces en présence. Nous avons travaillé à bâtir le tout nouveau projet qui nous apparaît comme un moyen d'accroître la valeur de l'offre télévisuelle francophone, tout en garantissant la complémentarité et en favorisant la synergie des intervenants en place. Nous croyons qu'une chaîne de langue française consacrée aux arts doit être enracinée dans son milieu et à la grandeur du territoire qu'elle dessert. C'est pourquoi nos équipes présentes en régions, sur l'ensemble du territoire québécois, participeront activement à la production d'émissions régulières.

En devenant, pour la première fois de son histoire, actionnaire d'une autre chaîne, Télé-Québec tisse des liens plus étroits avec les principaux acteurs de l'industrie et s'assure de la complémentarité de sa programmation. Ainsi, Télé-Québec se développe en maximisant l'utilisation de sa propre infrastructure et en valorisant son expertise en matière de programmation et de production d'émissions culturelles.

ARTV permet aussi de consolider les collaborations entre Télé-Québec et Radio-Canada. Nous avons toutes les raisons de croire que les différentes disciplines artistiques seront encore mieux servies à nos antennes principales par l'arrivée de ARTV. Chose certaine, la place des arts dans la programmation de Télé-Québec ne connaîtra aucun recul puisque nous n'envisageons pas d'évacuer vers cette chaîne des émissions de notre antenne principale.

Par ailleurs, Télé-Québec fut impliquée dans le cadre des travaux devant mener à l'élaboration d'un nouvel énoncé de politique en matière de cinéma et de production audiovisuelle. Cet exercice, une fois complété, pourrait mener à une refonte éventuelle de la Loi sur le cinéma, de même qu'à une révision de nos divers modes d'intervention dans le secteur. Il était apparu évident que Télé-Québec, impliquée de manière particulière dans ces activités, siège au comité directeur chargé de proposer à la ministre d'État à la Culture et aux Communications, madame Diane Lemieux, les grandes orientations, les objectifs et les moyens d'action propres à assurer l'actualisation de cette politique. Des responsables de différentes directions de Télé-Québec ont été assignés aux divers groupes de travail dont les rapports alimenteront la réflexion du comité directeur.

En octobre 2000, les ministres responsables de TV5 ont confié au Conseil de coopération de TV5 le mandat de formuler des propositions en vue de réformer les structures de TV5 et de créer, au niveau mondial, une entité à caractère multilatéral francophone, éditrice d'un programme réseau, gérée par un seul conseil d'administration. À la demande du gouvernement du Québec et à titre de membre du Conseil de coopération, j'ai donc participé à ces travaux.

Télé-Québec est également intervenue lors des audiences du CRTC sur l'accessibilité des minorités francophones du Canada aux services de radiodiffusion généraliste et spécialisée de langue française. Ces audiences nous auront permis de rappeler l'importance d'offrir, sans frais supplémentaires, les services d'une télévision culturelle et éducative, en l'occurrence Télé-Québec, à l'ensemble de la population canadienne.

L'Association internationale des télévisions d'éducation et de découverte (AITED) a présenté l'an dernier à l'Unesco un manifeste pour une télévision éducative et culturelle. Membre de cette association qui regroupe plus de 40 chaînes de télévision des cinq continents, Télé-Québec est l'une des signataires de ce manifeste qui, essentiellement, se veut le défenseur d'une télévision « qui ne soit pas un simple produit soumis à la seule logique du marché ». Dès l'automne 2000, Télé-Québec a fait parvenir à l'AITED les nombreuses lettres reçues de personnalités clés du milieu des arts et de la culture, tant québécoises que canadiennes, soutenant les télé éducatives et culturelles à travers le monde.

Je suis particulièrement satisfaite des jalons de travail que nous avons posés au cours de cette deuxième année de mon mandat. Si je devais qualifier les résultats que j'ai vus se concrétiser à force de détermination et de passion pleinement partagées au sein de Télé-Québec, et en lien avec nos partenaires, je les résumerais en deux mots indissociables : porteurs et... prometteurs.

Enfin, au terme de mon passage à Télé-Québec, je me permets quelques derniers commentaires. Quand j'ai pris la direction de Télé-Québec, le repositionnement à l'antenne était visible et permettait d'envisager l'avenir avec plus d'assurance. Ce que je voyais à l'antenne de Télé-Québec me paraissait unique, je voulais m'y associer. Je crois que ces trois dernières années ont permis de faire la démonstration de l'importance de cette télévision publique.

Avec l'équipe de direction, nous avons fait des choix, parfois difficiles, dans le but de maintenir notre position dans un marché où la concurrence ne cesse de s'accroître. Nous avons fourbi nos armes dans le débat sur les télévisions publiques; nous avons porté partout où nous le pouvions le discours sur la nécessité de maintenir, à notre antenne, des émissions misant sur les valeurs de notre société et sur l'originalité de notre culture.

Nous avons opté pour des partenariats structurants, à l'interne comme à l'externe, et pour des projets de développement qui permettent de consolider encore davantage les assises de Télé-Québec et d'étendre son rayonnement. Nous nous sommes associés pour créer la nouvelle télévision des arts, ARTV, parce qu'il était hors de question qu'existe au Québec une télévision des arts sans que Télé-Québec en soit partenaire.

Nous avons renforcé le caractère régional de la programmation, convaincus du fait que le Québec n'existe que si nous sommes tous au rendez-vous, et parce que nous devons faire en sorte qu'émerge partout le talent et que s'exprime la diversité des points de vue. Nous avons multiplié la contribution des équipes régionales parce que c'est essentiel pour Télé-Québec que tout le territoire soit présent à l'antenne.

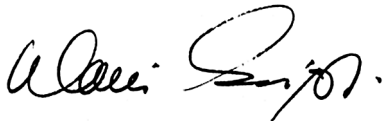
Nous avons une licence de radiodiffusion renouvelée pour les six prochaines années. Nous avons activement contribué

à l'actualisation de la politique sur le cinéma et l'audiovisuel et fait en sorte que notre rôle d'agent culturel soit mieux compris de nos collaborateurs.

Nous avons entrepris un vrai chantier visant à mieux conserver et valoriser notre collection de documents audiovisuels. Nous avons entrepris de numériser nos infrastructures de production et de diffusion. Nous nous sommes donné des outils de planification stratégique qui garantissent la participation de chacun au positionnement de l'institution, et nous sommes résolument engagés dans la réalisation des actions qui découlent de cette planification.

Les résultats sont tangibles. Et ces réussites sont le fruit du travail d'une équipe, celle de Télé-Québec. Tous et toutes, je tiens à les remercier chaleureusement pour leur appui, leur confiance ainsi que pour leur patience et leur détermination.

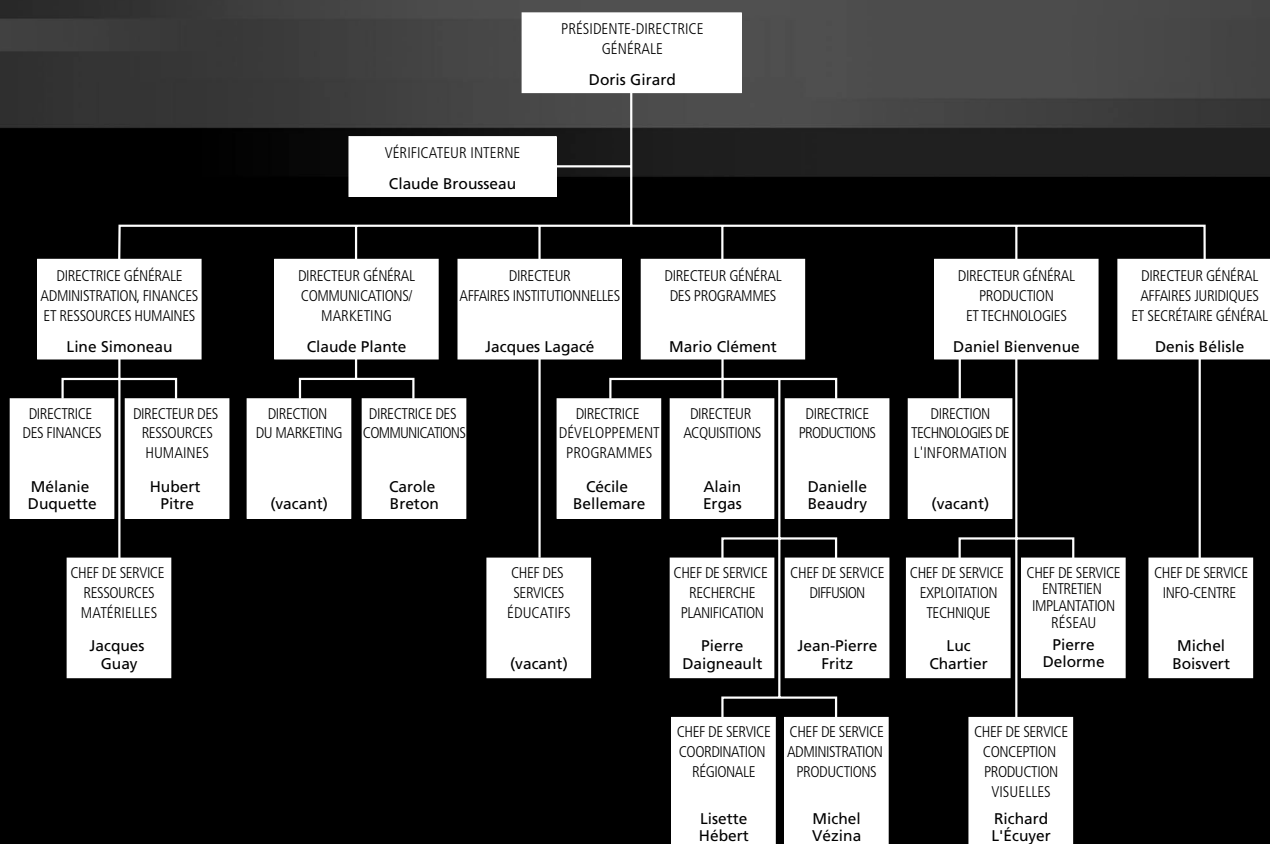
La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Doris Girard', with a stylized flourish at the end.

Doris Girard

ORGANIGRAMME

TÉLÉ-QUÉBEC AU 31 MARS 2001



PROGRAMMATION

La programmation 2000-2001 visait certes la reconduction des valeurs sûres mais également l'innovation par des émissions faisant écho au dynamisme de la société québécoise et aux préoccupations de l'heure.

En consolidant avec quelques touches d'amélioration les rendez-vous préférés des téléspectateurs, nous avons affirmé la personnalité de Télé-Québec et valorisé ses points forts. En proposant des nouveautés, nous nous sommes fait le miroir de la pluralité des intérêts qui existent dans la communauté. Et cela, par le biais d'une très grande variété d'approches et de genres d'émissions. En témoignent, par exemple, le magazine de consommation quotidien *Les 400 coûts*; le jeu d'improvisation théâtrale *Le National d'impro*; le magazine d'actualité quatre soirs par semaine, *L'effet Dussault*; la série de films d'animation québécois et européens, *L'écran animé*; le magazine portant sur l'actualité en cinéma, *Le Septième*, ou encore le rendez-vous « réalité » hebdomadaire avec *Une famille comme les autres*; les séries de fiction *Délirium* et *Crash Zone*, et deux grands moments de théâtre : *Don Quichotte* et *Trick or treat*. D'autres nouveautés sont venues enrichir le créneau jeunesse : neuf personnages aux noms sympathiques répartis dans autant de cases horaires. Par exemple, *Archibald le koala*; *Bob Morane*, le héros de jadis, de retour en série animée; *Fantômette*, la petite aventurière; *Pierre Martin le facteur* et *Marsupilami*, le compagnon de Spirou devenu vedette solo.

Le temps des fêtes est traditionnellement marqué par une programmation qui se déballe comme des étrennes pour les enfants. De leur côté, les adultes y trouvent des bijoux d'émissions car, à cette période de l'année, Télé-Québec est l'une des rares télévisions à transformer sa grille horaire en rendez-vous familial.

Mais la grande particularité de la programmation du 23 décembre au 7 janvier, depuis 20 ans, porte un nom : c'est *Ciné-Cadeau*. Mot magique pour évoquer une abondance de dessins animés et de films qui mettent de la joie au cœur, chez les petits et chez les grands aussi.

Enfin, en accord avec sa vocation, Télé-Québec se veut universelle, à l'exemple même de la culture et de l'éducation. L'exercice 2000-2001 nous a encore donné maintes occasions de travailler en ce sens. Des efforts particuliers ont été faits pour intéresser un plus vaste public, avec une programmation qui se distingue éminemment des autres tout en restant en étroit contact avec la réalité québécoise.

Heures de diffusion selon l'origine et le type de diffusion

Productions	Primeurs	Reprises	Redif. pri.	Redif. rep.	Total*	%
<i>Autonomes</i>	138,7	124,0	142,2	46,6	451,5	0,1
<i>Coproductions</i>	517,1	366,7	531,7	195,5	1611,0	0,3
<i>Acquisitions</i>	849,2	1294,7	384,4	420,8	2949,1	0,5
<i>Canal Savoir</i>	10,1	338,9	0,0	7,6	356,7	0,1
Total*	1515,1	2124,2	1058,3	670,6	5368,2	
%	28,2 %	39,6 %	19,7 %	12,5 %		100,0 %

* Le total n'inclut pas les 52,6 heures d'émissions autres (incluant la location de temps d'antenne) ainsi que les 845,3 heures de non-émissions de la programmation : intermèdes, pauses musicales, messages publicitaires, autopromos, identif. de réseau, ce qui porterait le total à 6266,1 heures.

Source : Service de la diffusion

Traitement et tableau : Service de la recherche et de la planification, Télé-Québec

Parts de marché hebdomadaires de Télé-Québec

Ensemble de la journée et ensemble de la soirée*
Ensemble du Québec francophone, 2 ans et plus

Tranches horaires	Parts de marché
Lundi-dimanche 6 h à 6 h	2,6 %
Lundi-dimanche 18 h 30 à 23 h	2,6 %

* Tableau : Télé-Québec, Service de la recherche et de la planification
Période du 4 septembre 2000 au 1^{er} avril 2001

Portée moyenne hebdomadaire

Adultes 18 ans et plus

Lundi-dimanche 6 h à 6 h*

Ensemble du réseau, population totale
55 %

* Source : Recherche Média Nielsen, Québec francophone, automne 2000

Les émissions régulières les plus regardées

Ensemble du réseau, population totale, 2 ans et plus

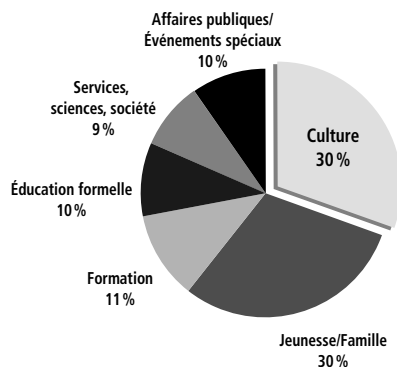
Émissions de diffusion	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Nombre de diffusions	Auditoires moyens ('000)
<i>Les pieds dans les plats</i>	Vendredi	21 h	28	250
<i>Les pieds dans les plats</i>	Dimanche	17 h	27	163
<i>Macaroni tout garni</i>	Lundi-vendredi	18 h	140	121
<i>Droit de parole</i>	Vendredi	20 h	28	120
<i>Le plaisir croît avec l'usage</i>	Dimanche	20 h	26	110
<i>Cornemuse</i>	Lundi-vendredi	17 h 30	140	103
<i>Cinéma (3)</i>	Samedi	19 h	27	101

Les émissions les plus regardées à Noël

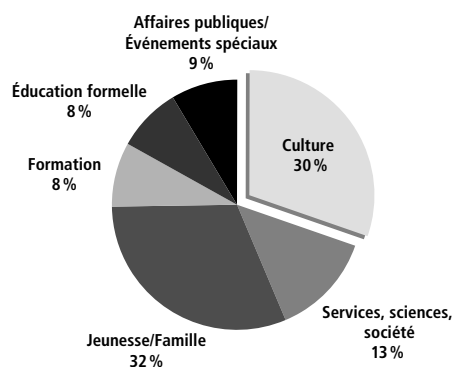
Ensemble du réseau, population totale, 2 ans et plus

Émissions de diffusion	Jours de diffusion	Heures de diffusion	Nombre de diffusions	Auditoires moyens ('000)
<i>Garfield et ses neuf vies</i>	Dimanche	17 h	1	241
<i>Ciné-cadeau</i>	Lundi-dimanche	18 h 30	16	214
<i>Moïse, prince du Nil</i>	Samedi	17 h	1	150
<i>National Geographic</i>	Mardi-vendredi	20 h	8	142
<i>Anna et le roi</i>	Dimanche	17 h	1	133
<i>Ciné familial</i>	Samedi-dimanche	20 h	6	124
<i>Ciné-cadeau</i>	Lundi-vendredi	15 h 30	16	115
<i>Leonardo Dicaprio</i>	Samedi	17 h	1	107

1999-2000



2000-2001



GRILLEHoraire

AUTOMNE 2000

Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi
8 h30 Teletubbies	8 h30 Teletubbies	7 h00 Cornemuse ©	7 h00 Cornemuse ©
9 h00 Urgence nounours	9 h00 Kipper	7 h30 Macaroni tout garni ©	7 h30 Macaroni tout garni ©
9 h30 Pierre Martin le facteur/Iris...	9 h30 Archibald le koala	8 h00 Kipper	8 h00 Archibald le koala
10 h00 Bonjour madame Croque-Cerise ©	10 h00 Bonjour madame Croque-Cerise ©	8 h30 Teletubbies	8 h30 Teletubbies
10 h30 Marsupilami ©	10 h30 Marsupilami ©	9 h00 Le marché aux images	9 h00 Destinos 1 ©
11 h00 Les enquêtes de Prudence Petitpas	11 h00 Les enquêtes de Prudence Petitpas	9 h30 La littérature québécoise depuis 1960	9 h30 Educational Psychology
11 h30 Fantômette ©	11 h30 Fantômette ©	10 h30 Introduction à la gérontologie	10 h30 Physiologie et vieillissement
12 h00 Crash Zone	12 h00 Le monde merveilleux de Disney	11 h30 Vidéoactivité	11 h30 L'effet Dussault
12 h30 Bob Morane ©	13 h00 Une famille comme les autres ©	12 h00 Le national d'impro ©	12 h00 Hartley, cœurs à vif
13 h00 Délirium ©	13 h30 Cent titres ©	13 h00 Les choix de Sophie	13 h00 Les choix de Sophie
13 h30 Zone X ©	14 h00 Chasseurs d'idées	13 h30 Cent titres ©	13 h30 L'écran animé ©
14 h00 Attendez que je vous raconte...	15 h00 Droit de parole	14 h00 Québec School Television ©	14 h00 Québec School Television ©
15 h00 J'aime ©	16 h00 National Geographic ©	15 h00 Les grands documentaires Sciences ©	15 h00 Les grands documentaires Histoire ©
16 h00 La face cachée de la une ©	17 h00 Les pieds dans les plats ©	16 h00 Hartley, cœurs à vif	16 h00 Hartley, cœurs à vif
16 h30 Cultivé et bien élevé ©	18 h00 Zone X ©	17 h00 Teletubbies	17 h00 Teletubbies
17 h00 Le Septième	18 h30 Les francs-tireurs ©	17 h30 Cornemuse ©	17 h30 Cornemuse ©
17 h30 Branché ©	19 h00 Le national d'impro ©	18 h00 Macaroni tout garni ©	18 h00 Macaroni tout garni ©
18 h00 Les grands documentaires Sciences ©	20 h00 Le plaisir croît avec l'usage ©	18 h30 Les choix de Sophie	18 h30 Les choix de Sophie
19 h00 Cinéma ©	21 h30 L'œil ouvert	19 h00 Les 400 coûts ©	19 h00 Les 400 coûts ©
21 h00 Cinéma ©	23 h00 Chasseurs d'idées	19 h30 1045, rue des Parlementaires	19 h30 Cultivé et bien élevé ©
23 h00 Le décalogue	0 h00 Le Septième	20 h00 Cinéma ©	20 h00 National Geographic ©
0 h00 Hors-circuit	0 h30 Attendez que je vous raconte...	22 h00 L'écran animé ©	21 h00 Délirium ©
1 h00 Attendez que je vous raconte...		22 h30 L'effet Dussault	21 h30 Une famille comme les autres ©
		23 h00 Les 400 coûts ©	22 h00 Anima ©
		23 h30 Les choix de Sophie	22 h30 L'effet Dussault
		0 h00 Le présent du passé	23 h00 Les 400 coûts ©
		1 h00 Attendez que je vous raconte...	23 h30 Les choix de Sophie
			0 h00 La période de questions
			1 h00 Attendez que je vous raconte...

© Sous-titrée pour malentendants

Mercredi

Jeudi

Vendredi

7 h00	Cornemuse ©	7 h00	Cornemuse ©	7 h00	Cornemuse ©
7 h30	Macaroni tout garni ©	7 h30	Macaroni tout garni ©	7 h30	Macaroni tout garni ©
8 h00	Pierre Martin le facteur/Iris...	8 h00	Ferdy	8 h00	Urgence nounours
8 h30	Teletubbies	8 h30	Teletubbies	8 h30	Teletubbies
9 h00	Destinos 2 ©	9 h00	Destinos 3 ©	9 h00	Destinos 4 ©
9 h30	Gestion des médias publicitaires	9 h30	Les grands courants de l'art – Héritage occidental	9 h30	La peinture moderne au Québec
10 h00	Grammaire et rédaction	10 h30	Le monde des affaires	10 h30	Gestion de la croissance d'une PME
10 h30	Le monde à la carte	11 h30	L'effet Dussault	11 h30	L'effet Dussault
11 h30	L'effet Dussault	12 h00	Hartley, cœurs à vif	12 h00	Hartley, cœurs à vif
12 h00	Hartley, cœurs à vif	13 h00	Les choix de Sophie	13 h00	Les choix de Sophie
13 h00	Les choix de Sophie	13 h30	D. ©	13 h30	Anima©
13 h30	1045, rue des Parlementaires	14 h00	Québec School Television ©	14 h00	Québec School Television ©
14 h00	Québec School Television ©	15 h00	Anima ©	15 h00	Les grands documentaires Société ©
15 h00	Chasseurs d'idées	15 h30	1045, rue des Parlementaires	16 h00	Crash zone
16 h00	Hartley, cœurs à vif	16 h00	Hartley, cœurs à vif	16 h30	Bob Morane
17 h00	Teletubbies	17 h00	Teletubbies	17 h00	Teletubbies
17 h30	Cornemuse ©	17 h30	Cornemuse ©	17 h30	Cornemuse ©
18 h00	Macaroni tout garni ©	18 h00	Macaroni tout garni ©	18 h00	Macaroni tout garni ©
18 h30	Les choix de Sophie	18 h30	Les choix de Sophie	18 h30	Les choix de Sophie
19 h00	Les 400 coûts ©	19 h00	Les 400 coûts ©	19 h00	Les 400 coûts ©
19 h30	Le Septième	19 h30	Branché ©	19 h30	Cent titres ©
20 h00	Les grands documentaires Histoire ©	20 h00	Les grands documentaires Société ©	20 h00	Droit de parole
21 h00	Les francs-tireurs ©	21 h00	J'aime ©	21 h00	Les pieds dans les plats ©
21 h30	La face cachée de la une ©	22 h00	Cultivé et bien élevé ©	22 h00	Les 400 coûts ©
22 h00	D. ©	22 h30	L'effet Dussault	22 h30	Les choix de Sophie
22 h30	L'effet Dussault	23 h00	Les 400 coûts ©	23 h00	Cinéma ©
23 h00	Les 400 coûts ©	23 h30	Les choix de Sophie		
23 h30	Les choix de Sophie	0 h00	La période de questions		
0 h00	La période de questions	1 h00	Attendez que je vous raconte...		
1 h00	Attendez que je vous raconte...				

QUELQUES COMMENTAIRES

SENSÉS SUR LA PROGRAMMATION DE TÉLÉ-QUÉBEC

Les pieds dans les plats

(...) on y retrouve avec plaisir le même ton complice spontané, improvisé et jouissif.
Paul Cauchon, L'Agenda culturel, Le Devoir, 2 au 8 septembre 2000

D'une certaine manière, Daniel Pinard est devenu indispensable. Avec lui, on retrouve une envie de cuisiner qui s'accommode bien avec la prise de conscience ambiante sur les aliments qu'on consomme. En plus, il rigole tout le temps; il instaure le plaisir comme principe directeur devant le fourneau.

Vincent Desautels, Le Devoir, 6 février 2001

Les choix de Sophie

D'abord, *Les choix de Sophie* sont de véritables choix (...). En plus, ils sont audacieux.
Vincent Desautels, Le Devoir, 19 septembre 2000

Pétillante et vive, dotée d'une diction impeccable, elle fait preuve d'une curiosité intellectuelle qui l'amène à poser les questions justes. Sans laisser la chance à ses invités de se défilier.

Jean-Louis Podlesak, TV Hebdo, 3 au 9 mars 2001

Les francs-tireurs

Comme un petit bonheur qui nous revient chaque semaine fait d'intelligence teintée d'une gentille insolence, *Les francs-tireurs* ont encore ce soir un programme qui vaut la peine d'être vu.

Dominique Lachance, Le Journal de Montréal, 29 novembre 2000

Les 400 coûts

Pensez à l'excellente émission *Les 400 coûts* (...) où l'équipe de chroniqueurs pose un regard critique et amusé sur les derniers gadgets en vogue.

Vincent Desautels, Le Devoir, 20 février 2001

Cent titres

Troisième saison pour le magazine *Cent titres*, animé par Danielle Laurin, ce qui est en soi une sorte d'exploit quand on connaît la suspicion qui entoure les émissions littéraires à la télévision.

Marie-Andrée Lamontagne, L'Agenda culturel, Le Devoir, 7 au 13 octobre 2000

Cinéma

Télé-Québec a établi un record de qualité : de ses 360 films, 16 avaient la cote 1 (chef-d'œuvre) et 31, la cote 2 (remarquable). La chaîne a diffusé 334 films de plus que l'année précédente. Leur variété est considérable : 70 % de la programmation filmique provient d'un pays autre que les États-Unis.

Paul Cauchon, Le Devoir, 22 mars 2001

Le plaisir croît avec l'usage

Le plaisir croît avec l'usage ? Je n'en doute pas. Depuis trois ans, c'est mon péché mignon du dimanche soir. Femme Plus, décembre 2000

Délirium

Les textes sont intelligents, les comédiens sont excellents et la réalisation apporte quelque chose de neuf, de frais à notre télé.

Claude Langlois, Le Journal de Montréal, 7 novembre 2000

Malcolm

C'est fort amusant et l'attitude des parents vous enchantera. Ils sont aussi jeunes que les enfants (...)

Louise Cousineau, La Presse, 13 janvier 2001

Documentaires

Télé-Québec continue de présenter les meilleurs documentaires et les meilleurs films qu'on puisse voir à la télévision.

Paul Cauchon, Le Devoir, janvier 2001

Les documentaires de Télé-Québec sont les meilleurs de notre télé : ils ne sont pas achetés en vrac, mais à la pièce.
Louise Cousineau, La Presse, 31 août 2000

Émissions jeunesse

L'une des forces de Télé-Québec depuis toujours, ce sont ses émissions jeunesse.

Claude Langlois, Le Journal de Montréal, août 2000

Point de violence pour les jeunes sur les ondes de Télé-Québec !

Frédérique David, Accès Laurentides, 8 septembre 2000

SERVICES ÉDUCATIFS

Services éducatifs francophones

La collection de vidéos éducatives s'est enrichie de 485 nouveaux titres, représentant 147 heures de diffusion, portant le total à 1 626 vidéos, pour une durée de 393 heures. L'identification de 2 375 nouveaux mots clés et de 100 synonymes ainsi que l'ajout de multicritères de recherche ont largement accru la puissance de l'outil de recherche Internet *La Collection*. De plus, 75 nouveaux guides d'accompagnement ont été réalisés, ce qui comporte la révision, l'adaptation, l'infographie et la numérisation. Le nombre de ces guides destinés aux usagers des Services éducatifs francophones sur le site Internet se chiffre donc à 108 pour l'année 2000-2001.

Les droits de distribution en version numérique ont été négociés, puis acquis dans 95 % des cas. Pendant toute l'année scolaire, 21 écoles ont eu régulièrement recours à *La Collection* en téléchargeant des vidéos sur demande. Pour ces écoles, qui en sont à leur deuxième ou troisième année d'expérimentation, les résultats s'avèrent très positifs. Notons, en particulier, que les usagers ont continué de bénéficier d'un soutien technique et pédagogique constant. Le déploiement progressif de ce service à l'ensemble des clientèles éducatives et institutionnelles doit débiter dès septembre 2001.

Le site *Carrefour éducation*, en opération depuis 18 mois, a vu son répertoire de ressources pédagogiques s'élargir de façon significative et il continue de s'assurer, avec ses partenaires, de leur qualité et de leur pertinence. Par ailleurs, le réaménagement des sites de trois partenaires a été possible grâce à la contribution de *Carrefour éducation*.

Soucieux d'informer leurs utilisateurs au fur et à mesure, les Services éducatifs francophones de Télé-Québec leur font part des nouveautés et d'autres renseignements utiles en acheminant régulièrement des bulletins par courriel.

Services éducatifs anglophones

Le Service à la clientèle anglophone demeure un partenaire de premier plan du ministère de l'Éducation du Québec et des écoles anglophones dans le dossier *Le virage du succès ensemble* sur la réforme scolaire. Ce service offre aussi une collection importante de vidéos portant sur la formation continue des enseignants ainsi que sur divers sujets d'apprentissage destinés aux élèves. Au cours de l'exercice 2000-2001, la *Collection anglophone* a été augmentée de 34 nouvelles séries, soit 174 documents vidéo. Douze d'entre eux ont été captés à partir du satellite de Télé-Québec, permettant ainsi la tenue de conférences interactives avec des élèves de certaines institutions scolaires des États-Unis. De concert avec l'Université McGill et l'Université de l'Alabama, le Service participe activement à différents projets pédagogiques comme *NetFiles*, *NASA « Why ? » Files*, *The African Slave Trade*, *Science-Action*.

TÉLÉ-QUÉBEC

À L'HONNEUR

La programmation de Télé-Québec s'est distinguée plus d'une fois à l'occasion de différentes remises de prix, galas et festivals au cours de l'année 2000-2001.

Elle a notamment récolté 11 prix Gémeaux; la série *Cornemuse* raflant la majorité des trophées, soit le même nombre que l'année précédente, cinq Gémeaux à elle seule.

Voici, en détail, la liste des émissions récipiendaires de prix Gémeaux 2000 :

Ciel! mon Pinard

Meilleure émission ou série de services :
Jocelyne Allard, Pierre Blais, Pierre-Paul Larivière
et Jean Tourangeau, producteurs

Cornemuse

Meilleure émission ou série jeunesse, 3-5 ans,
toutes catégories : Jacques Bonin, Carmen Bourassa
et Claude Veillet, producteurs
Meilleure réalisation, *Tibor le garçon tigre* : Pierre Théorêt
Meilleure recherche, *Un papa singe et une ratonne* :
Claudine Blain et Maryse Joncas
Meilleure musique originale pour une émission
ou une série toutes catégories autres que dramatiques
ou documentaires, *Tibor la gaffe* : Marie Bernard
Meilleure interprétation, *Bagou est tout mêlé* :
Danielle Proulx

Les francs-tireurs

Meilleure recherche émission ou série culturelle,
à caractère social ou de services, *Les petits et Serge Joyal* :
Rose-Aline Leblanc et Marie-Jeanne Préfontaine

Macaroni tout garni

Meilleure émission ou série jeunesse, 6-12 ans,
toutes catégories : Jean-Pierre Morin, producteur

Le plaisir croît avec l'usage

Meilleure série de variétés : Luc Châtelain
et Guy Latraverse, producteurs
Meilleure réalisation : *émission avec Alexis Martin* :
Mario Rouleau

Les règles du jeu

Meilleure animation émission ou série d'information,
épisode 50 : Anne-Marie Dussault

Autres prix :

Cinq nouveaux prix pour *Le dernier combat de Salvador Allende*

Le documentaire *11 septembre 1973 : Le dernier combat de Salvador Allende*, du réalisateur Patricio Henriquez, a remporté deux prix au VII^e Festival latino-américain de la vidéo documentaire de Rosario, en Argentine. À ces prix, soit celui du meilleur documentaire et le prix de la catégorie Droits humains, s'ajoutent celui du meilleur documentaire au Festival du film d'Ojay, en Californie, ainsi que le prix Chris du meilleur documentaire social décerné dans le cadre du Festival international Columbus, en Ohio. Au total, une quinzaine de distinctions couronne cette production de Macumba international diffusée à Télé-Québec, la première fois en septembre 1999.

Autre honneur pour cette maison de production et le réalisateur Patricio Henriquez, leur film-reportage, *Mexico : à la vie comme à la mort*, a récolté l'un des cinq Prix Communications et Société 2001, catégorie télévision. Cet organisme sans but lucratif, qui veille à la promotion de la qualité et des valeurs éthiques et spirituelles dans les médias, décerne ses prix depuis plus de 15 ans à des œuvres véhiculant des messages dignes d'intérêt.

Documentaires

Trois documentaires ont été primés au prestigieux gala des Prix Rockie à Banff :

Le Grand prix Air Canada à *A Cry from the Grave* rappelant le massacre de 3000 Bosniaques sous les yeux des Casques Bleus au Rwanda. *Le business du kidnapping* a été choisie Meilleure émission d'information. Coproduite par la CAPA et Télé-Québec, elle traite de la guerre secrète que se livrent la mafia et les multinationales dont les dirigeants sont enlevés en vue d'obtenir de fortes rançons.

Ces deux documentaires ont été diffusés dans le cadre de la série *Le tour des mondes*.

Un Prix spécial du jury pour *Le Triangle rose*, des témoignages d'homosexuels ayant survécu aux camps de concentration pendant la Deuxième Guerre mondiale, présenté dans la case *Les grands documentaires – Histoire*.

Enfin, le prix du meilleur film d'animation est allé à *When the Day Breaks* produit par l'ONF et présenté à *L'écran animé*.

Les nouveaux alchimistes

Le Prix Roberval 2000 décerné par l'Université de technologie de Compiègne conjointement avec le Conseil général de l'Oise en France a été remis à l'ACPAV, producteur du documentaire *Les nouveaux alchimistes*, portant sur la transgénèse et réalisé par Guy Parent.

L'enfant de la musique

Au gala des Gemini Awards, *Mozart, l'enfant de la musique* a remporté le Gemini Award dans la catégorie Best Photography Comedy in a Variety, Performing Arts Program ou Series. Ce film fait partie de la collection *Musique de chambre* consacrée aux grands compositeurs. Télé-Québec a collaboré à cette production de Cine Qua Non Films.

Prix Ovation

L'animateur Daniel Pinard a reçu de l'Association internationale des professionnels de la communication (AIPC) le prix Ovation 2000. Cet honneur récompensait le communicateur pour l'excellence de ses communications qui transforment les habitudes alimentaires.

La grande mouvée

Au festival Télésience, le prix du ministère de la Culture et des Communications du Québec pour le meilleur film scientifique est allé en 2001 à Alain Belhumeur et Max Films pour leur documentaire *La grande mouvée*, un film choc sur la chasse aux phoques.

Le cinéma à Télé-Québec

Pour une nouvelle année, Télé-Québec s'est démarquée des chaînes concurrentes par la qualité des œuvres cinématographiques qu'elle a présentées à ses cinéphiles en 2000. Selon Médiaparc, des 360 films qui ont été diffusés, elle a battu un record avec 16 films cotés 1 (chef-d'œuvre), 31 cotés 2 (remarquable), 126 cotés 3 (très bon) et 140 cotés 4 (bon). Aucun film de catégorie inférieure n'a été programmé. De plus, Télé-Québec s'est distinguée au plan de la variété de sa sélection, avec 70 % de films provenant de pays autres que les États-Unis.

Prix Jutra

Trois films dont Télé-Québec est partenaire ont remporté des Jutra : *Mælström*, de Denis Villeneuve, *À la recherche de Louis Archambault*, de Werner Wolkmer et *Le chapeau*, produit par l'Office national du film du Canada.

Carrefour éducation

Dans la catégorie *La crème des portails* en éducation, le site *Carrefour éducation* s'est vu décerner cinq étoiles par le magazine Guide Internet. Ce portail éducatif de Télé-Québec est le point de ralliement des enseignants pour l'intégration des nouvelles technologies d'information en milieu scolaire.

RÉALITÉ RÉGIONALE

ET PARTENARIAT

Télé-Québec a fait un pas de plus dans sa détermination à intégrer les régions au cœur de sa mission éducative et culturelle. Au cours des douze derniers mois, outre les émissions à contenu régional ou celles produites par des équipes régionales, elle s'est associée à une foule d'événements culturels dans toutes les régions du Québec afin de témoigner de la créativité et du dynamisme qu'on y retrouve.

Les Salons du livre en sont un bon exemple. Télé-Québec y était installée et a de plus présenté des animations en lien avec des émissions télévisées et des spectacles avec des personnages-vedettes qui ont la cote d'amour chez les jeunes téléspectateurs. En 2000-2001, Télé-Québec a participé au Salon du livre de Jonquière, au Salon du livre de Sherbrooke, au Salon du livre de Rimouski, au Salon du livre de Montréal, au Salon du livre de Sept-Îles, au Salon du livre de Hull, au Salon international du livre de Québec et au Salon du livre de l'Abitibi-Témiscamingue qui s'est tenu cette année à Ville-Marie.

Parmi les autres moments forts de ces échanges, il faut mentionner le Carrousel du film de Rimouski où 6 000 jeunes cinéphiles ont défilé devant le stand de Télé-Québec; le Festival international du film de l'Outaouais; le Festival regard sur la relève du cinéma au Saguenay; le Festival du cinéma en Abitibi-Témiscamingue; le Festival Télésience; Vidéaste recherché.e; le Festival d'Orford; le Festival en chanson de Petite-Vallée; le Festival images du Nouveau-Monde et le Festival international du film pour enfants de Montréal (FIFEM).

Dans le cadre de ces manifestations culturelles, Télé-Québec a concrétisé sa participation de diverses façons : aide financière, commandite de prix, temps d'antenne pour la promotion des événements, production et diffusion de messages publicitaires. Pour sa part, *Culture éclair* a continué de promouvoir la vie artistique et culturelle qui se déroule sur l'ensemble du territoire québécois, par une série de capsules diffusées à l'antenne de Télé-Québec à des moments stratégiques. Cette mini-émission, soigneusement arrimée à l'actualité culturelle, présente une sélection d'événements à l'affiche dans différentes salles.

Outre cette série, la programmation a également reflété la réalité régionale avec des émissions qui illustrent le dynamisme du Québec et rendent compte de situations actuelles dans une foule de secteurs : économique, artistique, littéraire, social, politique, historique, agroalimentaire. *Le 1045, rue des Parlementaires* et *Les groupes parlementaires* sont des émissions axées sur l'activité du milieu gouvernemental, produites à Québec; *Les Choix de Sophie* ne se limite pas à la scène culturelle montréalaise, l'animatrice présentant régulièrement des invités et faisant aussi la promotion de spectacles de grande qualité, partout au Québec. *Les pieds dans les plats* et *Cultivé et bien élevé* explorent respectivement le monde en grande mouvance tant de l'alimentation que du bioalimentaire et de la production alimentaire. Citons encore la série de capsules historiques *Attendez que je vous raconte* qui promène un œil curieux sur l'histoire des régions et *Cent titres* qui s'intéresse vivement à l'actualité littéraire en régions par le biais de reportages.

Partenariat, tel est le mot d'ordre qui a orienté les actions de la Société et stimulé ceux et celles qui les ont menées tout au long de l'année. Partenaire de la formation pour renforcer la collaboration entre institutions d'enseignement et entreprises, partenaire des Rendez-Vous du cinéma québécois, quel que soit l'événement dans les différents secteurs qui la concernent, éducation et culture, Télé-Québec multiplie, tout en les choisissant judicieusement, les occasions d'être là, en témoin privilégié et acteur de premier plan.

De ces alliances où elle a su mettre à profit son expertise et sa notoriété, Télé-Québec a reçu en retour sa part non négligeable de bénéfices, dont une visibilité qui ne peut qu'accroître son impact à titre d'entreprise de communication, et réaffirmer son leadership dans la société québécoise.

ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Conformément à son mandat, Télé-Québec est présente dans toutes les principales régions du Québec. Ses activités régionales sont évaluées à près de 4,5 millions de dollars pour l'exercice financier 2000-2001, ce qui représente une croissance pour l'année de 12 %. Par ailleurs, dans le cadre de ses opérations, la Société conclut annuellement de nombreux partenariats avec le milieu télévisuel, notamment avec les maisons de productions privées, lesquelles produisent pour Télé-Québec des émissions de grande qualité. Ainsi, au cours de l'année 2000-2001, la Société a participé à 65 productions extérieures, investissant plus de 21 millions de dollars dans le secteur de la production indépendante québécoise. Ces sommes ont généré une activité économique directe de près de 57 millions de dollars en valeur totale de devis de production, correspondant à plus de 500 heures de productions originales.

Témoignant d'une saine gestion de ses opérations, Télé-Québec a réalisé, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, un équilibre budgétaire qui se traduit par un excédent des revenus sur les dépenses de 43 774 \$. Ses revenus ont augmenté de 1 %, soit 693 000 \$, passant de 67,4 millions à 68,1 millions de dollars. Alors que les revenus publicitaires, les revenus de location ainsi que des revenus divers totalisent un accroissement de 21 %, soit près de 1,2 million de dollars, les revenus de prestations de services techniques ont subi une diminution de près de 600 000 dollars, soit 9 %, en raison d'une baisse momentanée du volume d'activités produites dans nos studios.

Quant aux dépenses d'exploitation de la Société, elles se chiffrent à 68,1 millions de dollars comparativement à 66,5 millions l'an dernier, soit une hausse de 1,5 million, ou 2 %. Cette augmentation est due notamment à un enrichissement de la grille de Télé-Québec représentant 1,5 million de dollars, des dépenses supplémentaires diverses d'un peu plus de 100 000 \$, de même qu'un accroissement de 5,7 % des coûts de main-d'œuvre, pour un total de près de 1,3 million de dollars. L'indexation salariale de la main-d'œuvre de la Société ainsi qu'une augmentation des effectifs contractuels d'environ 17 % expliquent cet accroissement des coûts. Par ailleurs, des économies importantes ont été réalisées en compensation des augmentations décrites précédemment. Ainsi, Télé-Québec a économisé au cours de l'exercice

se terminant le 31 mars 2001, plus de 1,4 million de dollars en frais financiers en raison du remboursement d'une dette en 1999-2000 et de la hausse de la subvention d'intérêts sur le financement à long terme.

Alors qu'au 31 mars 2000, Télé-Québec affichait un déficit cumulé de 361 765 \$, cette année, la Société présente un excédent cumulé de 1 997 700 \$ attribuable à trois facteurs : la réalisation d'une subvention non récurrente de 1,8 million de dollars, une subvention de dette annuelle de 515 707 \$, de même que l'excédent des revenus sur les dépenses du présent exercice.

Par ailleurs, le bilan de Télé-Québec a continué de s'assainir au cours de l'année. En effet, la Société a procédé au remboursement d'une avance de 1,8 million de dollars reçue en 1987 par le gouvernement du Québec. Également, un emprunt à long terme de 2,5 millions de dollars fut contracté afin de financer une quote-part des achats de biens immobilisés effectués au cours des deux derniers exercices financiers. Ce nouveau financement ainsi qu'une gestion resserrée des mouvements de trésorerie ont permis à Télé-Québec d'améliorer ses liquidités à court terme. Finalement, notons que l'acquisition de nombreux produits répondant adéquatement à la mission éducative et culturelle de la Société est responsable d'une hausse du niveau de l'inventaire des droits de télédiffusion et de distribution.

LISTE DES BUREAUX RÉGIONAUX

Abitibi-Témiscamingue

689, 3^e Avenue
Val d'Or (Québec)
J9P 1S7
Téléphone : (819) 874-5132
Télécopieur : (819) 824-2431

Bas-Saint-Laurent

79, rue de l'Évêché Est
Rimouski (Québec)
G5L 1X7
Téléphone : (418) 727-3743
Télécopieur : (418) 727-3814

Côte-Nord

410, rue Évangéline
Sept-Îles (Québec)
G4R 2N5
Téléphone : (418) 964-8240
Télécopieur : (418) 964-8923

Estrie

1650, rue King Ouest
Bureau OM-20
Sherbrooke (Québec)
J1J 2C3
Téléphone : (819) 820-3436
Télécopieur : (819) 820-3449

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

440, boul. Perron
C.P. 270
Carleton (Québec)
G0C 1J0
Téléphone : (418) 364-7025
Télécopieur : (418) 364-7641

Mauricie-Centre-du-Québec-Lanaudière

1350, rue Royale
Bureau 201
Trois-Rivières (Québec)
G9A 4J4
Téléphone : (819) 371-6752
Télécopieur : (819) 371-6684

Outaouais

1040, boul. St-Joseph
Hull (Québec)
J8Z 1T3
Téléphone : (819) 772-3471
Télécopieur : (819) 772-3473

Québec

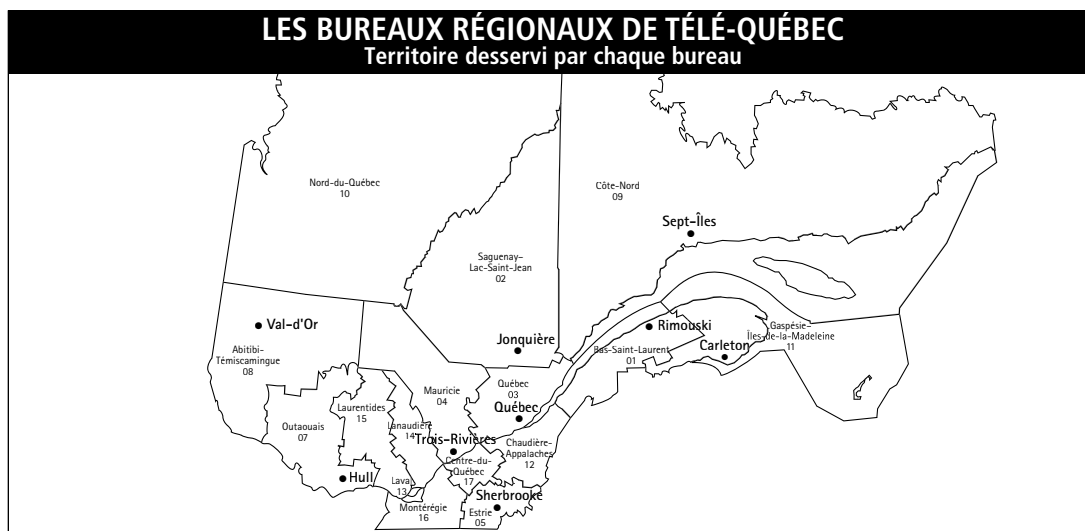
270, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1R 1T3
Téléphone : (418) 643-5303
Télécopieur : (418) 646-1233

Tribune de la presse

1045, rue des Parlementaires
Rez-de-chaussée 6
Québec (Québec)
G1R 5J1
Téléphone : (418) 646-2643
Télécopieur : (418) 644-8005

Saguenay-Lac-St-Jean

3788, rue de la Fabrique
Pavillon Joseph-Angers
Jonquière (Québec)
G7X 3P4
Téléphone : (418) 695-8152
Télécopie : (418) 695-8155
Adresse postale :
Case postale 23041
Jonquière (Québec)
G7X 9Z8



LES ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2001

Table des matières

Page

Rapport de la direction

25

Rapport du vérificateur

26

États financiers

Revenus et dépenses

27

Excédent

28

Bilan

29

Flux de trésorerie

31

Notes complémentaires

32

RAPPORT

DE LA DIRECTION

Les états financiers de Télé-Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activités concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

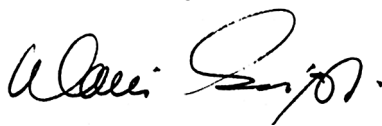
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Télé-Québec reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de Télé-Québec, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Présidente-directrice générale



Doris Girard

Directrice générale administration,
finances et ressources humaines



Line Simoneau, c.a.

Montréal, le 15 juin 2001

RAPPORT

DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de Télé-Québec au 31 mars 2001 et les états des revenus et dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Télé-Québec. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Télé-Québec au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur le Vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

A handwritten signature in black ink, reading "Guy Breton".

Guy Breton, FCA

Québec, le 15 juin 2001

TÉLÉ-QUÉBEC

REVENUS ET DÉPENSES

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
REVENUS		
Subventions du gouvernement du Québec		
Fonctionnement	53 425 100 \$	53 519 400 \$
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	2 107 987	1 224 273
Autres	124 422	838 598
	55 657 509	55 582 271
Ventes, services et autres revenus	12 442 278	11 824 934
	<u>68 099 787</u>	<u>67 407 205</u>
DÉPENSES (note 3)		
Programmation	36 444 867	34 030 568
Production et technologie	11 747 598	11 440 434
Administration	11 457 454	11 816 690
Marketing et communications	3 634 764	3 600 505
Développement institutionnel	879 678	492 720
Amortissement des immobilisations	3 652 887	3 451 863
Frais financiers — net (note 4)	238 765	1 679 888
	<u>68 056 013</u>	<u>66 512 668</u>
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	<u>43 774 \$</u>	<u>894 537 \$</u>

TÉLÉ-QUÉBEC EXCÉDENT

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
SOLDE AU DÉBUT	(361 765) \$	(1 772 009) \$
Subventions du gouvernement du Québec pour :		
Remboursement de la dette à long terme	515 707	515 707
Remboursement de l'avance	1 800 000	—
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>43 774</u>	<u>894 537</u>
SOLDE À LA FIN	<u>1 997 716 \$</u>	<u>(361 765) \$</u>

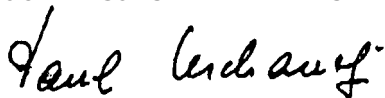
TÉLÉ-QUÉBEC

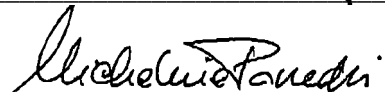
BILAN

AU 31 MARS 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs	4 422 863 \$	3 317 096 \$
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 440 000	3 393 119
Émissions réalisées et en cours de production	1 011 256	717 710
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	21 000 382	16 925 124
Fournitures techniques et de production	458 442	435 939
Frais payés d'avance	277 518	183 824
	<u>28 610 461</u>	<u>24 972 812</u>
Frais reportés	174 997	—
Immobilisations (note 5)	<u>17 294 695</u>	<u>18 190 180</u>
	<u>46 080 153 \$</u>	<u>43 162 992 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION





TÉLÉ-QUÉBEC

BILAN

AU 31 MARS 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	2 604 928 \$	632 379 \$
Emprunts auprès d'institutions financières (note 6)	9 494 000	13 037 000
Créditeurs et frais courus	6 070 669	6 179 368
Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	7 788 033	5 958 821
Prime sur la dette à long terme reportée	—	2 589
Versements sur la dette à long terme (note 7)	990 323	721 835
Revenus reportés (note 8)	<u>1 853 609</u>	<u>1 289 570</u>
	28 801 562	27 821 562
Dette à long terme (note 7)	15 244 553	13 818 709
Avance du gouvernement du Québec, sans intérêt ni modalités de remboursement	—	1 800 000
Revenus reportés (note 8)	<u>36 322</u>	<u>84 486</u>
	44 082 437	43 524 757
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>1 997 716</u>	<u>(361 765)</u>
	<u>46 080 153 \$</u>	<u>43 162 992 \$</u>
ENGAGEMENTS (note 10)		

TÉLÉ-QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	<u>2001</u>	<u>2000</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	43 774 \$	894 537 \$
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	3 652 887	3 451 863
Virement des revenus reportés	(1 337 734)	(2 236 163)
Perte sur aliénation d'immobilisations	6 381	8 815
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	(2 589)	(62 140)
	<u>2 362 719</u>	<u>2 056 912</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 9)	<u>(63 527)</u>	<u>(3 924 084)</u>
Flux de trésorerie provenant des (utilisés pour les) activités d'exploitation	<u>2 299 192</u>	<u>(1 867 172)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Subventions du gouvernement du Québec		
Remboursement de la dette à long terme	515 707	515 707
Remboursement de l'avance	1 800 000	—
Financement des indemnités de départ dans le cadre de la réorganisation de 1995-1996	—	28 000 000
Dette à long terme	2 544 150	—
Remboursement de la dette à long terme	(849 818)	(22 343 945)
Remboursement de l'avance du gouvernement du Québec	(1 800 000)	—
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	<u>2 210 039</u>	<u>6 171 762</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Frais reportés	(174 997)	—
Acquisitions d'immobilisations	(2 769 747)	(3 042 971)
Produit d'aliénation d'immobilisations	5 964	26 328
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<u>(2 938 780)</u>	<u>(3 016 643)</u>
AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	<u>1 570 451</u>	<u>1 287 947</u>
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	<u>(13 669 379)</u>	<u>(14 957 326)</u>
INSUFFISANCE DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN (note 9)	<u>(12 098 928) \$</u>	<u>(13 669 379) \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2001

1. CONSTITUTION ET OBJETS

Télé-Québec est une personne morale au sens du Code civil constituée par la Loi sur la Société de télédiffusion du Québec (L.R.Q., S-12.01).

Télé-Québec a principalement pour objet d'exploiter une entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de même qu'un service de production et de distribution de documents audiovisuels, multimédias et de télédiffusion.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de Télé-Québec ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Émissions réalisées et en cours de production

Les émissions réalisées et en cours de production sont comptabilisées au coût moyen. Le coût comprend les coûts directs des fournitures et des services ainsi qu'une imputation des frais généraux et de main-d'œuvre reliée aux émissions. Le coût moyen d'une émission est imputé aux opérations lors de la diffusion ou lorsque l'émission est déclarée inutilisable.

Droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures

Les droits de télédiffusion et de distribution de documents audiovisuels sont généralement acquis pour une période de cinq ans; ils sont capitalisés pour être ensuite imputés aux opérations en fonction des diffusions effectuées et, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits, la base suivante est utilisée :

50 % pour la première diffusion;
30 % pour la deuxième diffusion;
20 % pour la troisième diffusion.

Les droits sur les films qui sont jugés inutilisables sont radiés des livres dès qu'une décision est prise à cet effet.

Quant aux productions extérieures, la participation de Télé-Québec et les droits sont reportés pour être ensuite imputés entièrement aux opérations lors de la première diffusion, sauf pour certains cas où ils sont imputés en fonction des considérations rattachées à l'utilisation des droits.

Fournitures techniques et de production

Les stocks de fournitures techniques et de production sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est calculé selon la méthode du coût moyen.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

Le réseau d'antennes comprend les bâtisses, les matériaux, les services d'ingénierie, les infrastructures, les frais directs de main-d'œuvre, les intérêts sur le financement temporaire durant la construction et les frais généraux qui s'y rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux suivants :

	Taux
Réseau d'antennes	5 %
Améliorations au réseau d'antennes	10 %
Matériel technique	10 %
Ameublement et agencement	10 %
Équipement informatique	20 %
Matériel roulant	20 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 5 ans
Regroupement des installations :	
Matériel technique	6,67 %
Ameublement et agencement	6,67 %
Améliorations locatives	Durée du bail, maximum 15 ans

Espèces et quasi-espèces

La politique de Télé-Québec consiste à présenter dans les espèces et quasi-espèces les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les emprunts auprès d'institutions financières contractés pour faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

Régime de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que Télé-Québec ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

3. DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	2001	2000
Traitements et charges sociales	23 472 826 \$	22 197 623 \$
Services de transport et de communication	3 122 430	2 976 044
Services professionnels, administratifs et autres	4 033 892	3 648 901
Loyers	6 591 404	6 286 410
Fournitures et approvisionnements	2 212 628	2 472 410
Droits de télédiffusion et de distribution	23 161 976	21 996 426
Amortissement des immobilisations	3 652 887	3 451 863
Frais directs productions autonomes	1 702 244	1 401 400
Frais directs prestations de services	96 982	60 442
Frais financiers	238 765	1 679 888
Radiation de créances	59 500	87 602
Perte sur aliénation d'immobilisations	5 175	8 815
	68 350 709	66 267 824
Émissions réalisées et en cours de production et participation à des productions extérieures — variation de l'exercice	(294 696)	244 844
	68 056 013 \$	66 512 668 \$

4. FRAIS FINANCIERS — NET

	2001	2000
Intérêts sur la dette à long terme	1 203 728 \$	2 189 781 \$
Intérêts sur emprunts auprès d'institutions financières	156 403	123 934
Subvention du gouvernement du Québec — intérêts sur la dette à long terme	(1 118 777)	(571 687)
Amortissement de la prime sur la dette à long terme reportée	(2 589)	(62 140)
	238 765 \$	1 679 888 \$

5. IMMOBILISATIONS

	2001			2000
	Amortissement			
	Coût	Cumulé	Net	Net
Réseau d'antennes incluant				
les améliorations	24 865 159 \$	21 331 803 \$	3 533 356 \$	4 415 106 \$
Matériel technique	19 863 065	13 861 727	6 001 338	5 181 659
Ameublement et agencement	1 182 558	796 468	386 090	367 387
Équipement informatique	5 146 024	3 305 923	1 840 101	2 142 884
Matériel roulant	489 234	404 044	85 190	139 422
Améliorations locatives	758 513	458 417	300 096	263 604
	<u>52 304 553</u>	<u>40 158 382</u>	<u>12 146 171</u>	<u>12 510 062</u>
Regroupement des installations :				
Matériel technique	4 545 110	2 124 502	2 420 608	2 725 511
Ameublement et agencement	653 332	305 006	348 326	391 881
Améliorations locatives	4 272 508	1 994 616	2 277 892	2 562 726
	<u>9 470 950</u>	<u>4 424 124</u>	<u>5 046 826</u>	<u>5 680 118</u>
Projets informatiques en cours				
de parachèvement : (a)	101 698	—	101 698	—
	<u>61 877 201 \$</u>	<u>44 582 506 \$</u>	<u>17 294 695 \$</u>	<u>18 190 180 \$</u>

(a) Lorsque les projets informatiques seront terminés, les immobilisations seront amorties en fonction de leur durée de vie utile.

6. EMPRUNTS AUPRÈS D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Télé-Québec a un crédit autorisé renouvelable annuellement le 31 août auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2001, le montant maximum que pouvait prélever Télé-Québec s'établissait à 16 000 000 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

7. DETTE À LONG TERME

	2001	2000
Obligations, série 1, 11,25 % remboursables le 25 mai 2008 (a)	5 000 000 \$	5 000 000 \$
Emprunts sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec :		
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 554 479 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2004 et par un versement de 3 226 374 \$ le 1 ^{er} juin 2005 (a)	5 544 791	5 672 773
• 6,22 % remboursable par versements annuels de 469 106 \$ jusqu'au 1 ^{er} juin 2005	2 345 528	2 800 560
• 6,273 % remboursable par versements annuels de 266 803 \$ jusqu'au 5 février 2002 et par un versement de 533 605 \$ le 5 août 2002	800 407	1 067 211
• 5,795 % remboursable par versements annuels de 254 415 \$ jusqu'au 1 ^{er} décembre 2010	2 544 150	—
	16 234 876	14 540 544
Versements échéant en deçà d'un an	990 323	721 835
	15 244 553 \$	13 818 709 \$

Les versements en capital à effectuer pour les cinq prochains exercices sur la dette à long terme s'établissent comme suit :

2002	1 811 605 \$
2003	1 278 000
2004	1 278 000
2005	4 050 395
2006	254 415

(a) Le capital et les intérêts sur les obligations et sur un emprunt sur billet du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont garantis par le gouvernement du Québec. Considérant que le gouvernement s'est engagé à verser une subvention pour leur remboursement en capital, les versements échéant en deçà d'un an sur ces dettes ne sont pas présentés au passif à court terme.

8. REVENUS REPORTÉS

	2001	2000
Loyers perçus d'avance		
Loyer échéant en 2002	84 486 \$	125 990 \$
Autres	80 350	73 455
	164 836	199 445
Subventions du gouvernement du Québec		
Activités de production et de distribution de matériel à caractère éducatif	17 872	775 859
Projets spéciaux	—	124 422
Subventions reliées à des projets spécifiques	1 575 000	—
Autres revenus de productions extérieures	132 223	274 330
	1 889 931	1 374 056
Moins : Portion à court terme		
Loyers perçus d'avance	128 514	114 959
Subventions du gouvernement du Québec	1 592 872	900 281
Autres revenus de productions extérieures	132 223	274 330
	1 853 609	1 289 570
	36 322 \$	84 486 \$

9. FLUX DE TRÉSORERIE

	2001	2000
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Variation des débiteurs	(1 105 767) \$	751 215 \$
Variation des subventions à recevoir du gouvernement du Québec	1 953 119	(2 993 625)
Variation des émissions réalisées et en cours de production	(293 546)	110 739
Augmentation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures	(4 075 258)	(2 606 111)
Variation des fournitures techniques et de production	(22 503)	22 014
Variation des frais payés d'avance	(93 694)	238 926
Variation des créditeurs et frais courus	(108 699)	267 596
Variation des droits de télédiffusion et de distribution et participation à des productions extérieures à payer	1 829 212	(1 004 408)
Augmentation des revenus reportés	1 853 609	1 289 570
	<u>(63 527) \$</u>	<u>(3 924 084) \$</u>

L'insuffisance des espèces et quasi-espèces figurant dans l'état des flux de trésorerie comprend les montants suivants comptabilisés dans le bilan :

	2001	2000
Chèques en circulation moins encaisse	2 604 928 \$	632 379 \$
Emprunts auprès d'institutions financières	9 494 000	13 037 000
	<u>12 098 928 \$</u>	<u>13 669 379 \$</u>

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 349 136 \$ (2000 : 2 584 600 \$)

10. ENGAGEMENTS

Télé-Québec s'est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'en l'an 2019 pour des locaux et autres biens et services. Ces baux comportent, dans certains cas, une option de renouvellement variant d'un à 15 ans.

La dépense de loyers de l'exercice terminé le 31 mars 2001 concernant ces baux s'élève à 6 443 690 \$ (2000 : 6 067 785 \$).

Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

2002	5 215 331 \$
2003	4 248 465
2004	3 886 891
2005	3 786 176
2006	3 695 603
2007 et subséquemment	40 124 836
	<u>60 957 302 \$</u>

1. RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de Télé-Québec participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) ou au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de Télé-Québec imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 632 835 \$ (2000 : 1 011 814 \$).

Les obligations de Télé-Québec envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

Le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier du RREGOP jusqu'au 31 décembre 1999 correspondait à 5,22 % du salaire admissible pour les participants syndiqués (5,02 % pour les participants non syndiqués).

À la suite des modifications apportées au régime, à compter du 1^{er} janvier 2000, le taux de cotisation de l'employeur pour le service régulier correspond à 3,51 % du salaire admissible pour les participants syndiqués (0,79 % pour les participants non syndiqués).

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, Télé-Québec est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Télé-Québec n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2000 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2001.

Publié par la Direction
des communications

Directrice des communications
Carole Breton

Coordination
Céline Meilleur

Rédaction
Denyse Monté

Révision
Dominique Baudot

Conception graphique de la couverture
Jean-Pierre Roy

Conception graphique de l'intérieur,
infographie et mise en page
Eunice Renélick

Tableaux
Service de la recherche et de la
planification, Service de la diffusion

Siège social
Télé-Québec
1000, rue Fullum
Montréal
H2K 3L7

Tél. : (514) 521-2424
Télec. : (514) 873-2601
Numéro sans frais : 1 800 361-4362

Adresse Internet : telequebec.tv
Courriel : info@telequebec.qc.ca

Dépôt légal – 4^e trimestre 2001
Bibliothèque nationale du Québec